

Non à la privatisation du Palais des Festivals !

Philippe TABAROT et son équipe s'engagent

En faisant le choix de privatiser le Palais des Festivals et les plages publiques de la Croisette (Favre, Le Bret et Macé) pour 40 ans, l'actuelle majorité municipale fait le choix d'hypothéquer le principal levier économique et de déposséder les Cannois des structures qu'ils ont financées ou qui leur appartiennent.

Une décision lourde de conséquences

Le groupe municipal «Gagner Pour Cannes», autour de Philippe TABAROT, conteste la durée de cette délégation qui va passer de 10 à 40 ans.

Des interrogations légitimes

- Ceci est, tout d'abord, contraire à l'esprit de la loi qui tend à réduire la durée des Délégations de Service Public.
- Rien ne dit que ce ne sera pas une société 100 % privée qui remportera cette délégation avec à sa tête un PDG qui deviendra le véritable maire de Cannes ?
- Que se passerait-il si le futur exploitant était défaillant ? Des indemnités de résiliation proportionnelles à la durée de la concession laisseraient peser de très gros risques et frais sur les contribuables cannois.
- Et tout cela pour financer le projet pharaonique de 83 millions d'euros d'extension souterraine à la place des jardins du square Reynaldo Hahn et pour y mettre qui ?
- Un projet dont l'enquête publique a été lancée en catimini, une fois de plus, entre le 30 novembre et le 30 décembre 2009 en pleines fêtes de Noël.

Nos propositions

- Lancer une délégation d'une durée maximum de 10 à 15 ans et limitée au Palais des Festivals.
- Etudier le projet d'extension proposé par le groupe «Gagner Pour Cannes» sur le quai Laubeuf au moins 4 fois moins cher et utile toute l'année pour les congressistes et les Cannois.
- Instaurer une clause de non-concurrence avec les restaurateurs et les commerçants cannois afin de ne plus voir la multiplication des espaces éphémères de restauration et de boutiques dans l'enceinte du Palais.
- Consulter les Cannois par référendum local sur ce projet crucial qui engage notre avenir politique, économique et social pour les 6 prochains mandats municipaux.

Faites entendre votre voix ! Vous avez le droit de donner votre avis. Mobilisez-vous et agissons ensemble car l'avenir de notre ville est en jeu

Je m'oppose au projet de privatisation du Palais des Festivals et des plages publiques pour 40 ans ainsi qu'à une nouvelle extension de 83 millions d'euros.

Vous aussi, agissez :

Prénom :

Nom :

Adresse :

Tél :

Mail :

Coupon à retourner à :

Philippe TABAROT
43, avenue Francis Tonner
06150 Cannes-la Bocca
p-tabarot@orange.fr